Bouchard comme ses ancêtres, pensez-vous qu'on le prendrait pour un dentiste ?

M. Moreau se figure-t-il que M. le duc de la Rochefoucauld va passer au guichet du percepteur et acquitter l'impôt pour conserver le droit de porter son titre?

Abandonné par son légitime propriétaire, ce titre va-t-il devenir un titre au porteur?

Allons donc! Les princes du Congo eux-mêmes n'oseraient pas l'acheter.

Et la noblesse nouvelle-couche, quel intérêt aura-t-elle à faire enregistrer des duchés de contrebande ou des marquisats de pacotille, quand les familles sérieusement titrées auront refusé de se soumettre à cette humiliante formalité.

Inutile d'insister. Le projet ne tient pas debout. C'est trop nous occuper de cette baliverne.

La chronique n'avait rien à se mettre sous la dent. Elle s'est amusée de la proposition Moreau comme un chat s'amuse d'une souris :

...Vous lui fites, seigneur,
En la croquant, beaucoup d'honneur.

« Le décret du 19 juin 1790, — dit un historien, — fut un enfantillage de la Révolution. »

Qu'aurait-il dit de la proposition Moreau ?

Il faudrait avoir recours à la langue verte pour qualifier dignement une pareille... balançoire.

* *

L'anarchiste Lorion qui vient de comparaître, enfin, à l'audience du tribunal correctionnel, est beaucoup plus logique que M. Moreau.

Les titres de noblesse ne lui suffisent pas. C'est aux titres de propriété qu'il en veut.

Pourquoi pas ? Du moment que l'on conteste à un citoyen la propriété du nom et du titre qu'il a reçus de ses ancêtres, pourquoi ne pas lui contester la propriété de son champ et de sa maison ?

Non seulement l'anarchiste est logique, mais il reste dans la vraie tradition républicaine.

Anselme Girier dit Lorion, s'est défendu d'une façon assez originale :

« Vous me poursuivez parce que je suis un insurgé ? Hé bien ! Et Gambetta qui a dit : L'insurrection est le plus sacré des devoirs! Pourquoi lui élever des statues ?— Et la prise de la Bastille? Ça n'en est pas, ça, de l'insurrection ? Pourquoi faites-vous de cet anniversaire le jour de la fête nationale ?

» Vous dites que je suis un assassin. Ne fêtez-vous pas tous les jours ceux qui ont guillotiné les nobles et les prêtres ?

» Vous dites que je suis un voleur. Et les biens du clergé, les biens de la noblesse, les biens que vous avez appelés nationaux, et fin, qu'est-ce que vous en avez fait? N'y a-t-il pas dans vos rangs de bons républicains dont les pères les ont acquis pour un morceau de pain?

» Vous voyez bien que la propriété, c'est le vol. »

Le vol est, en tous cas, la propriété des hanneton et le hanneton du citoyen Lorion me paraît n'avoir rien à envier à celui du sieur Moreau.

O. DE LA DEULE.

RENSEIGNEMENTS MILITAIRES

Les familles et en général toute personne désirant un renseignement touchant à l'application de la loi sur l'armée peuvent écrire au *Journal de Roubaix* en joignant un franc en timbres-poste. Il leur sera répondu en petite correspondance par notre collaborateur spécialement chargé de la partie militaire.

Si l'on désire un renseignement ou une consultation par lettre privée, prière de joindre *trois francs* en timbres-poste.

CONCERTS & SPECTACLES

Grand Théatre de Roubaix. — MM. les abonnés et habitués du Grand-Théatre sont informés que la représentation du grand opéra du jeudi 6 novembre est remise au samedi suivant, à cause de l'inauguration du manège roubaisien. A la représentation de jeudi prochain, qui sera donnée par la troupe de comédie, MM. les abonnés d'opéra auront libre accès dans la salle.

La troupe de Gand exécutera samedi prochain, *Hamlet*.

CORRESPONDANCE

Les articles publiés dans cette partie du journal n'engagent ni l'opinion ni la responsabilité de la rédaction.

Roubaix, 3 novembre.

Monsieur le Directeur,
du *Journal de Roubaix*.

La municipalité ne pourrait-elle pas s'occuper du pavage de la rue Montesquieu; depuis plusieurs jours que la pluie ne cesse de tomber nous pataugeons dans la boue et il est impossible aux fournisseurs de s'aventurer dans la rue avec leurs voitures pour servir leurs clients.

Les habitants de ladite rue prient les propriétaires de s'occuper du pavage des trottoirs, en attendant que la municipalité fasse le nécessaire pour le pavage de la rue.

Dans l'espoir que notre demande sera accueillie par les propriétaires et la municipalité, veuillez croire à nos sentiments dévoués. *Un patenté.*

Tribunal correctionnel de Lille

Audience du lundi 3 novembre

Président : M. HEDDE, vice-président

Aujourd'hui courte audience : à mentionner quelques flagrants délits.

Fraude — Lemaire Edouard et Prudhomme, chacun trois jours d'emprisonnement et 500 francs d'amende.

Coups. — Pluquet Charles, six mois seize francs; Houzet Charles, deux mois et même amende.

Fréville César, deux mois et seize francs; Bastaen, quarante jours et seize francs d'amende.

Vol. — Caby Louis, trois mois. M° CONFORME.

COUR D'APPEL DE DOUAI

Audience du lundi 3 novembre

Outrage à un agent. — La chambre des appels de police correctionnelle a supprimé les six jours d'emprisonnement prononcés contre le sieur Adolphe Martinot, de Roubaix ; elle les a remplacés par une simple amende de 25 francs.

Le prévenu a été poursuivi comme ayant injurié un agent qu'on avait appelé pour mettre hors du cabaret un consommateur.

Son défenseur a protesté en son nom, contre la qualification d'anarchiste exalté que lui donnent les renseignements du dossier. Il a prétendu cette qualification inapplicable à Martinot.

Appel des jeunes soldats. — Voici la liste des jeunes soldats des cantons de Roubaix, dispensés en vertu de l'article 21 de la nouvelle loi militaire, dont les ordres d'appel sont arrivés à la gendarmerie de Roubaix, où ils peuvent aller les réclamer. Cette liste les classe par affectation : régiment, bataillon et escadron :

1er bataillon d'artillerie de forteresse, Lille : Arthur Bouvry, Lannoy; Auguste Constant, id.; Silvin-Paul Flipeaux, id.; Alexandre-Paul Rouzé, Roubaix Ouest; Paul-Gustave Bouzin, id.; Jean-Baptiste Sermont, id.; Louis Bermyn, id.; Léon-Désire Debaine, id.; Ernest-Alfred Delsane, id.; Arsène Lefebvre, id.

4e bataillon d'artillerie de forteresse, Montmédy Verdun. — Henri-Pierre Pottier, Lannoy; Gustave Desbuquois, Roubaix Ouest; Louis Aimable Vanneste, id.; Henri Delbar, id; Clément-Désiré-Louis Delademere, id.; Louis-Joseph D[illegible], id.; Arthur-François Coquet, Roubaix-Est; Alfred-Victor Vanpeyrs, id.; Alphonse Lemai[illegible], id.

1er escadron du train des équipages, Lille : Henri Vabrouck, Roubaix-Est; J.-B. Verin, Roubaix-Ouest; Auguste Grassart, Roubaix-Ouest ; Victor Kimmel, Roubaix-Est.

19e escadron du train des équipages, Paris : Emile Edouard Hautson, Roubaix-Est ; Jules Rousseaux, Roubaix-Ouest ; Emile-Joseph Duquenne, id.; Emile Dessauvage, id.; Albert-J.-B. Deryck, Roubaix Est ; Philibert-Julien Verley, id.

20e escadron du train, Versailles : Paul Testaert, Roubaix-Ouest; Carlos Joseph Heapel, Roubaix Est; Paul-Ernest Lefebvre, id ; Charles Bouche, Roubaix-Ouest ; Arthur Brelle, id.; Emile Verstraete, Roubaix-Est.

15e régiment d'artillerie, Douai : Achille-Henri Leerknecht, Roubaix-Ouest ; Louis J. Fidèle Salmon Roubaix-Est : Emile-Florimond Lepers, Roubaix-Ouest ; Alphonse Spildoorme, id.; Achille-Prudent Monnier, Roubaix Est.

27e régiment d'artillerie à Douai : Floris Masquefer, Cysoing; Henri Staelens, Roubaix-Est; Charles Adolphe Lavainne, Lannoy ; Adolphe-André Moulard, Roubaix-Est; Louis Gayssens, Roubaix-Ouest ; Jules Lecomte, id , Emile-Rémi Vamobleket, Roubaix-Est ; Auguste Fenet, id.; Arthur Vancolbert, Roubaix Ouest; Auguste Londau, Roubaix Est.

33e de Ligne à Arras : Alphonse Chatteleyn, Roubaix Ouest; Charles Kienknecht, id.

43e de ligne à Lille : Liévin Wartel, Roubaix Est ; Achille-Victor Léon Craye, Roubaix Ouest ; Etienne-Omer Landouzy, id.; Auguste Joseph Orgaert, Armentières ; Louis Joseph Chantrain, Lannoy ; Eugène-Laurens Bondel, Roubaix-Ouest ; Telesphore Leroux, id.; Henri Joseph Hurbois, id.; Louis Joseph Henri Desreumaux, Roubaix-Est ; Jules-Ferdinand Ducro id.

43e de ligne, à Lille : J. B. Dufermont, Roubaix-Ouest; Alfred-Joseph Dion, Roubaix-Est; Louis-Joseph Vandewynckel, id.; Alphonse Lecroart, Roubaix-Ouest; Désiré-Jean-Baptiste Louette, Lannoy; Auguste-Louis Demanez, Roubaix-Est ; Gustave-Emile Longuespée, id.; Désiré-Louis Dubayon, id.; Pierre Detran, id.

43e de ligne à Lille : Edouard Defrance, Roubaix-Est; Emile-Joseph Bury, id.; Liévin-Pierre Himpe, id.; Louis-César Mahieu, id.; Paul Emile Hotman, Roubaix-Ouest; Henri Hagé, Roubaix-Est ; Jean-Baptiste-Philippe Vrau, Roubaix-Ouest; Léopold Conract, Roubaix-Est; Léopold-Joseph Victor, Roubaix-Ouest; Désire Vancoppenoble, Roubaix-Est; Napoléon-Emile Catteau, id.

43e de ligne à Lille : J.-B. Kimpe, Roubaix-Est; Juste Willays, Roubaix-Ouest; Charles Désiré Jilenne, id.; Jean-Louis Battin, id.; Emile-Théophile Drau, Roubaix-Est; Pierre-François Bourgeois, id.; Louis Portois, id.; Alphonse-Désiré Debarre, Roubaix-Ouest; Charles-Joseph Iscmbacq, Roubaix-Est; Jules Dedunslage, id.

43e de ligne, à Lille : Georges-Auguste-Louis Snouwaert, Roubaix-Est ; Désiré-Emile Haroux, id. ; Pierre-Joseph Ladan, id. ; Eugène Wallon, id. ; Camille-Henri Masse, id.; Carlos-Joseph Couthier, id.; Dominique-Joseph Degand, id. ; Cyrille Vanoberghe, id.; Seraphin-Jules Dick, id.

147e de ligne, Verdun : Auguste-Joseph Cocheteux, Roubaix-Est; Alexandre-Louis Debevere, id.; Louis-Joseph Verdière, Lannoy; Hubert-Omer Desmondt, Roubaix-Ouest; Jean-Baptiste Leclercq, Roubaix Est; Henri Duc, Roubaix-Ouest; Félix-Ferdinand Carrette, Roubaix-Est; Louis Rasseneur, Roubaix Ouest; Camille Turquin, id ; Charles-Henri Savary, Roubaix Est; J.-B. Levious, id.; Georges Decottignies, id.

148e de ligne, Verdun : Henri Masurel, Roubaix-Est; D. Deletrain, Roubaix Ouest; Louis-Henri-Jules Desmettre, Roubaix-Est; Arthur Emile Timmermans, id.; J.-B. Vaucamp, Roubaix Ouest; Auguste Cocheteux, id.; Alfred Vanoverberghe, Roubaix-Est; Henri Meurisse, id.; Joseph Verbest, Roubaix-Ouest; Henri Deleplace, id.; Alfred Desobry, id.

148e de ligne à Verdun : Richard-Camille Destoop, Roubaix-Est; Emile-Louis Lecomte, id.; Alphonse-J. Desfrenne, id.; Albert-Théodore Masure, id.

150e de ligne à Verdun : Louis-Emile Rose, Roubaix-Est; Jules Guedin, Lannoy ; Louis-Henri Desmettre, Roubaix-Est ; Paul-Henri Gilbert, id.; Henri Honoré, Roubaix-Ouest ; Ernest Fidèle Leplat, Roubaix-Est ; Henri Legrand, Roubaix-Ouest ; Herman Desmalme, Lannoy : Alfred Dumas, Roubaix-Est; Gustave Spriet, Roubaix-Est ; Alfred Nicolas, Roubaix-Ouest.

150e de ligne à Verdun : Alfred-Auguste Lecaeysse, Roubaix-Est; Emile Roussel, id.; Camille-Louis Wattrez, id.; Georges-Félix Lepoutre, Roubaix-Ouest; Joseph Blanblemme, id.; Achille Moulart, Roubaix-Est; Gustave-Auguste Fauvarque, id.; Louis-Abel Delaplace, id.; Henri Hus, id.

160e de ligne, Perpignan : François Schamp, Roubaix-Est; Richard Samain, id., Henri-Edmond Lefebvre, id ; Paul-François Devos, Roubaix-Ouest; Emile-Henri Bettremieux, Roubaix-Est; Liévin-Augustin Baliin, id; Victor-Joseph Demarcq, id; Albert-Edgard Willems, Roubaix-Ouest; Etienne Belvaux, id.

160e de ligne à Perpignan : Jules Baelde, Roubaix Ouest ; Charles Monniez, Roubaix-Est ; Emile Welged, id. ; Jules-Victor Fontaine, id.; Clément-Joseph Longatte, id.; Eugène-Léon Mondé, id.; Louis Albert Gœmate, id.; Joseph-Desplanques, id ; Albert Jules Dhellemmes, id.

160e de ligne à Perpignan: Jules-Liévin Patoux, Roubaix-Est, Adolphe Bronche, id.

162e de ligne à Saint Denis : Jules-Dominique Duforest, Roubaix Est; Pierre-Joseph Henneuse, id.; André-Charles Vandevyser, Roubaix Ouest ; Charles Florin, id ; Louis-Alphonse Farvacque, Roubaix-Est; Clément-Jules-Joseph Renant, Roubaix-Ouest; Joseph-Edouard Leclercq, Roubaix-Est.

162e de ligne à St-Denis : Clotaire Hermez, Roubaix-Ouest; Charles Demoyer, id.; Emmanuel-Joseph Marcoux, Roubaix Est; Alexandre-Joseph Fontain, id; Auguste Percost, id.; Alphonse-Henri Debruyne, id.

DEMANDEZ PARTOUT LE
SAVON DES MILLE PARFUMS
Préparé par FERRAILLE Aîné
Croix, près Roubaix.
Savon exquis réunissant toutes les qualités qui constituent le meilleur des savons. 46000 – 23333

NORD

Election des délégués mineurs. — Dimanche, ont commencé, ainsi que nous l'avons annoncé, dans diverses concessions houillères du Pas-de-Calais, les élections des mineurs et de leurs suppléants.

Voici les résultats complets de ces élections qui se continueront les 9, 16 et 23 novembre prochain :

Mines de Bruay : Fosse n° 1. Inscrits, 505, exprimés, 400. — Délégué, Cadot, 402 voix; suppléant, Martinage, 403.

Mines de Bully Grenay : Fosse n° 1. Inscrits, 287, exprimés, 232. — Délégué, Dufour, 203 voix; suppléant, Marquis, 143.

Ont été également élus dans la concession de Bully Grenay, fosse n. 5, délégué Dobignies, suppléant Coquidé, fosse n. 7, délégue Boquet, suppléant Demailly.

Courcelles lez-Lens. — Fosse n. 1, délégué Alfred Boutigny, suppléant Richard.

Drocourt. — Délégué Ledieu, suppléant Legrand.

Nœux. — Fosse n° 1, délégué Hannedouche, suppléant, Voiseux.— Fosse n° 6, délégué, pas de résultat, suppléant, Molin.— Fosse n° 2, délégué Vandrepo[illegible], suppléant, B[illegible], n° 1, délégué Del[illegible], suppléant Garnier, n° 5, délégué Thévenard, suppléant Co[illegible].

PAS-DE-CALAIS

Carvin. — La gendarmerie a procédé cette nuit, à une arrestation pour entrave à la liberté du travail, et elle a dressé plusieurs contraventions pour tapage.

Actuellement, les mineurs paraissent assez excités.

Dans une réunion tenue ce matin, on a voté la continuation de la grève.

Un nommé Brion sujet belge, lieutenant de Lamendin, un des principaux agitateurs, vient d'être l'objet d'un arrêt d'expulsion.

BELGIQUE

Mouscron. — Vers la fin du mois, aura lieu la confirmation; à cette occasion il y a catéchisme à midi et demi à l'église St Barthélemy : le lundi, mercredi et vendredi pour les filles, le mardi, jeudi et samedi pour les garçons.

— Le 2 courant, vers 9 h. 1/2 du soir, un artilleur belge, venant d'Anvers avec l'intention de se rendre en France pour déserter pour la deuxième fois, a été arrêté par la gendarmerie; il s'est rebellé contre ces derniers et a été mis à la disposition de l'autorité militaire.

Le congrès des mineurs. — La fédération boraine vient de charger son bureau de prier le comité de la fédération nationale des mineurs de se réunir dans le plus bref délai, à l'effet de fixer la date précise de la réunion du prochain congrès des mineurs.

Le congrès doit se tenir au mois de décembre dans le centre.

A l'ordre du jour sera portée « une proposition de grève générale immédiate ».

Grève de déchargeurs en Belgique. — Une grève vient de se déclarer à la grande sucrerie de Luttre.

Les déchargeurs de wagons et bateaux ont demandé une augmentation de dix centimes par wagon déchargé, chose qui n'a pas été admise.

Chacun d'eux gagne en moyenne 1 franc 50 par wagon.

Ces ouvriers ont refusé le travail au nombre d'une trentaine.

CONVOIS FUNÈBRES & OBITS

Les amis et connaissances de la famille FROMONT-LIAGRE qui, par oubli, n'auraient pas reçu de lettre de faire-part du décès de Monsieur Jean Félix FROMONT, décédé à Mouveaux, le 2 novembre 1890 dans sa 81e année administré des Sacrements de notre mère la Sainte-Eglise, sont priés de considérer le présent avis comme en tenant lieu et de bien vouloir assister aux Convoi et Service de 2me classe, qui auront lieu le mercredi 5 courant, à 9 heures 1/2, en l'église de Mouveaux. L'assemblée à la maison mortuaire, hameau de la Plucett. L'Obit du mois sera célébré le mercredi 3 décembre, à 9 h. 1/2, en la même église.

Les amis et connaissances de la famille OPSOMER-DEKIMPE qui, par oubli, n'auraient pas reçu de lettre de faire-part du décès de Dame Nathalie DEKIMPE, décédée à Roubaix, le 2 novembre 1890, à l'âge de 54 ans, administrée des Sacrements de notre mère la Sainte-Eglise, sont priés de considérer le présent avis comme en tenant lieu et de bien vouloir assister aux Convoi et Salut Solennels, qui auront lieu le mercredi 5 novembre, à 3 heures, en l'église Saint-Joseph, à Roubaix. — L'assemblée à la maison mortuaire, quai de Calais.

Les amis et connaissances de la famille CORRIAUX-DEWES-E qui, par oubli, n'auraient pas reçu de lettre de faire part du décès de Mademoiselle Joséphine CORRIAUX, née à Charler i, décédée à Roubaix le 3 novembre 1890, à l'âge de 21 ans, administrée des Sacrements de notre mère la Sainte-Eglise, sont priés de considérer le présent avis comme en tenant lieu et de bien vouloir assister aux Convoi et Salut Solennels, qui auront lieu le mercredi 5 courant, à 3 heures 1/2, en l'église Sainte-Elisabeth. L'assemblée à la maison mortuaire, rue Sainte-Thérèse, 17.

Les amis et connaissances de la famille DECOTTIGNIES-MOULARD qui, par oubli, n'auraient pas reçu de lettre de faire-part du décès de Monsieur Auguste DECOTTIGNIES, élève de la Faculté de Médecine de Lille, décédé à Mouveaux, le 3 novembre 1890, dans sa 24e année, administré des Sacrements de notre mère la Sainte-Eglise, sont priés de considérer le présent avis comme en tenant lieu et de bien vouloir assister aux Convoi et Service de 2me classe, qui auront lieu le jeudi 6 courant, à 9 heures 1/2, en l'église de Mouveaux. L'assemblée à la maison mortuaire, au Pavé Bleu. L'Obit du Mois de 2me classe sera célébré le mardi 9 décembre, à 9 heures 1/2, en la même église.

Un Obit solennel du mois sera célébré au Maître-Autel de l'église Sainte-Elisabeth, à Roubaix, le mercredi 5 novembre 1890, à 10 heures, pour le repos de l'âme de Dame Stéphanie DUVAL, veuve de M. Jacques MEILLASSOUX, décédée à Roubaix, le 4 octobre 1890, dans sa 5?e année, administrée des Sacrements de notre mère la Sainte-Eglise. — Les personnes qui, par oubli, n'auraient pas reçu de lettre de fairepart, sont priées de considérer le présent avis comme en tenant lieu.

Un Obit solennel du troisième anniversaire sera célébré en l'église Notre-Dame, à Roubaix, le mercredi 5 novembre 1890, à 9 heures 1/2, pour le repos de l'âme de M. Gustave-Grégoire DESCHAMPS, directeur du théâtre de Roubaix, décédé à Roubaix, le 1er novembre 1887, dans sa 45e année. Les personnes qui, par oubli, n'auraient pas reçu de lettre de faire-part, sont priées de considérer le présent avis comme en tenant lieu.

Un Obit solennel anniversaire sera célébré en l'église Saint-Martin à Roubaix, le jeudi 6 novembre 1890, à 10 heures, pour le repos de l'âme de Monsieur Clément-Ferdinand-Joseph DAZIN, époux de Dame Adèle MOTTE, décédé à Roubaix, le 4 novembre 1888, dans sa 76e année, administré des Sacrements de notre mère la Sainte-Eglise. — Les personnes qui, par oubli, n'auraient pas reçu de lettre de faire-part, sont priées de considérer le présent avis comme en tenant lieu.

Un Obit Solennel du mois sera célébré en l'église Notre-Dame, à Roubaix, le jeudi 6 novembre 1890, à 9 heures 1/2, pour le repos de l'âme de Monsieur Jean CADILLON, époux de Dame Florine LECLERCQ, décédé à Roubaix, le 6 octobre 1890, dans sa 58e année administré des Sacrements de notre mère la Sainte-Eglise. Les personnes qui, par oubli n'auraient pas reçu de lettre de faire-part, sont priées de considérer le présent avis comme en tenant lieu.

Un Obit solennel de 1re classe sera célébré en l'église paroissiale de St-Eloi (Blanc Seau-Tourcoing), le lundi 10 novembre 1890, à 10 heures 1/2 pour le repos de l'âme de Monsieur Louis-Joseph BAUCARNE député du Nord, membre du Conseil de fabrique de sa paroisse, membre de la Société de Saint-Vincent-de Paul, président honoraire du Comice agricole de Lille, ancien membre de la Chambre consultative d'agriculture, chevalier de la Légion d'honneur, ancien maire de Croix époux de Dame Hortense LEROUX pieusement décédé à Paris, le jeudi 24 novembre 1888 dans sa 73e année, administré des Sacrements de notre mère la Sainte-Eglise. Les personnes qui, par oubli, n'auraient pas reçu de lettre de faire-part, sont priées de considérer le présent avis comme en tenant lieu.

L'HISTOIRE AU JOUR LE JOUR

4 NOVEMBRE 1805

L'ÉPILOGUE DE TRAFALGAR

En racontant la fatale journée du 21 octobre nous avons dit que des 15 vaisseaux échappés au désastre, 11 s'étaient réfugiés à Cadix sous la conduite de l'amiral Gravina, mortellement blessé, et que les 4 autres, sous l'amiral Dumanoir, ayant la flotte anglaise entre eux et la côte d'Espagne on craignant de l'avoir, avaient pris le large vers l'Ouest.

Ils avaient depuis lors remonté au Nord et se trouvaient le 2 novembre à la hauteur du cap Finistère, c'est à dire à l'extrémité N.-O. de l'Espagne, cherchant à gagner le port du Ferrol, quand ils furent aperçus par une escadre anglaise de 4 vaisseaux de force identique à la leur et de 4 frégates, devant laquelle ils prirent chasse; le 4 au matin, la supériorité de marche des Anglais les avait rapprochés de manière qu'il était évident qu'un combat ne pouvait plus être évité; seulement leur inégalité de vitesse les avait séparés, deux frégates étaient en avant, une troisième plus loin, plus loin encore trois des vaisseaux se suivant, et à une assez longue distance en arrière, la dernière frégate et le dernier vaisseau *Suffren*, sûr d'être rejoint, n'eût probablement pas hésité, il se fût retourné sur les deux frégates les plus avancées, les eût écrasées d'abord, ce qui n'était pas bien difficile avec quatre vaisseaux, en eût peut-être fait autant de la troisième avant qu'elle pût être secourue, et n'eût plus eu à combattre que les quatre vaisseaux et la dernière frégate.

Dumanoir n'agit point ainsi ; il continua à fuir au N.-E. en prenant seulement la précaution, pour pouvoir présenter ses vaisseaux en travers et serrés par un simple mouvement quand il le voudrait, de les faire marcher en ordre d'échiquier, c'est à dire sur une ligne où toutes les poupes sont à la même hauteur, mais où les proues suivent parallèlement une direction inclinée sur cette ligne au lieu de suivre une direction perpendiculaire ; seulement, cette position était dangereuse, car elle l'exposait au feu des deux frégates qui se sauvaient, et qui, lui tournant de temps en temps leur travers, lui envoyaient en poupe leurs bordées.

Après quatre heures de cette chasse, la troisième frégate et les trois premiers vaisseaux anglais s'étaient rapprochés; Dumanoir vira de bord, présentant le cap au Sud-Est; les trois frégates tournèrent autour de sa queue afin de l'envelopper entre elles et les trois vaisseaux; pour ne pas la laisser écraser, il fit un second virement, et ses quatre vaisseaux passèrent entre les trois vaisseaux anglais et les trois frégates, cette fois le cap à l'Ouest; mais cette direction les amenait justement vers le vaisseau et la frégate demeurés en arrière, et bientôt les combattants se trouvèrent courant sur trois lignes parallèles, les Français au milieu, assaillis au Sud par les quatre vaisseaux anglais, au Nord par les quatre frégates, ayant chacun un ennemi à combattre de chaque bord.

Ils se défendirent pendant quatre heures et demie avec la plus grande opiniâtreté, mais au bout de ce temps, presque entièrement démâtés, ayant de huit à neuf pieds d'eau dans leurs cales et chacun plus de 200 hommes tués ou blessés, ils durent amener leur pavillon, obtenant du moins de leurs adversaires ce témoignage adressé à l'Amirauté : « Les ennemis se sont battus admirablement, et ne se sont rendus que quand leurs vaisseaux étaient tout à fait hors d'état de manœuvrer. »

Ces quatre vaisseaux faisaient partie de l'avant-garde qui, à Trafalgar (*voir* 11 octobre), avait à peu près manqué d'adversaires et s'était montrée si tardivement et si imparfaitement soucieuse d'en chercher; n'eût-il pas mieux valu ce jour-là se jeter dans la mêlée sur des ennemis inférieurs en nombre que de se faire capturer par des forces supérieures, quinze jours après ?

GUÉRISON RADICALE des MALADIES SECRÈTES
ET DES MALADIES DE LA PEAU DARTRES, ECZÉMAS, ULCÈRES VARIQUEUX
Traitement rationnel PAR
M. VANDENDRIESSCHE
Médecin-consultant spécialiste
LILLE, 6, rue Puébla, 6, LILLE
CONSULTATIONS PARTICULIÈRES
tous les jours de 9 à 6 heures et par correspondance
23228—46411

A. BOUTRY, ENTREPR
33, Rue de l'Espérance
ROUBAIX
TRAVAUX PUBLICS & PARTICULIERS
PAVAGES, Sables et Graviers
VOIES FERRÉES
TERRASSEMENTS & NIVELLEMENTS
COUVERTURE
Zinguerie & Plomberie

Eviter les contrefaçons
CHOCOLAT
MENIER
Exiger le véritable nom
22835

TÉLEPHONES

AVIS AUX INTÉRESSÉS

Les intéressés sont prévenus que l'Administration des postes et télégraphes ne se charge pas de la fourniture des appareils à ses abonnés.

Il est expressément défendu à ses agents de faire de la propagande ou de servir d'intermédiaires à n'importe quel titre, pour la fourniture des dits appareils.

L'abonné étant complètement libre de faire cette acquisition à qui bon lui semble, l'administration est toujours tenue, dans tous les cas, d'entretenir les appareils, pourvu qu'ils soient du modèle type exigé.

LEMPIRE, électricien
16, Boulevard de Paris, à Roubaix
Seul représentant à Roubaix pour les appareils « Bert et D'Arsonval », communiquant à grandes distances : Lille à Paris, Bruxelles, Lyon, Marseilles, etc. 23241

GOFFIN et GABEREL
48, Rue de l'Epeule, Roubaix
ENTREPRISE GÉNÉRALE
DE BATIMENTS
MAÇONNERIE, DALLAGES, CITERNAGES
PIERRES & MARBRES
SIMILI PIERRE, PLAFONNAGE

ADRESSES COMMERCIALES

de Roubaix-Tourcoing

MERCERIE, LINGERIE, CHAPELLERIE ET DIVERS

Le « JOURNAL DE ROUBAIX » publie régulièrement, dans sa grande et dans sa petite édition, les adresses des principaux fournisseurs d'articles de mercerie, lingerie, chapellerie, etc. 3

Glaces et miroiterie en gros. Encadrements. Vitrerie, peinture. — Assurances contre le bris des glaces. — **Paul HONORE**, rue des Fabricants, 28.

BIBLIOGRAPHIE

Revue des Deux Mondes. — *Livraison du 1er novembre 1890.* — I. Sacrifiés, première partie. — II. Les Indes noires, le voyage de M. Stanley, la France et l'Europe en Afrique, par M. le vicomte Eugène-Melchior de Vogüé, de l'Académie française. — III Une amie de Descartes. — Elisabeth, princesse de Bohême, par M. Joseph Bertrand, de l'Académie française. — IV Du Danube à l'Adriatique. VI Les nations chrétiennes et la question d'Orient. — V. Les études morales et sociales au point de vue national, par M. Alfred Fouillée. — VI. La tarification sur les chemins de fer et les tarifs de pénétration par M. G. Noblemaire.

VII. La restauration des Bourbons en Espagne, par M. G. Valbert. — VIII. Revue littéraire. La philosophie de Schopenhauer et les conséquences du Pessimisme, par M. F. Brunetière — IX. Revue dramatique. Le député Leveau au vaudeville, Le Misanthrope et la Maison de Campagne à la Comédie-Française. — X. Chronique de la quinzaine, histoire politique et littéraire. — XI. Le mouvement financier de la quinzaine. — XII. Bulletin bibliographique.

La table de la *Revue*, de 1874 à 1886, est mise en vente au prix de 2 fr. pour Paris, 2 fr. 25 pour la province, 2 fr. 50 pour l'étranger, port compris. La table, de 1831 à 1874, est livrée au prix de 3 fr. pour Paris. 3 fr. 75 pour la province et l'étranger.

Ceux de nos souscripteurs dont l'abonnement expire avec la livraison du 15 octobre 1890 sont priés de le renouveler pour n'éprouver aucun retard dans l'envoi de la *Revue*.

Toute traduction ou reproduction des travaux de la *Revue des Deux Mondes* est interdite dans les publications périodiques de la France et de l'étranger.

ETAT-CIVIL. ROUBAIX. — *Déclarations de naissances du 3 novembre.* — Jeanne Poupaert, rue des Longues-Haies. — Clémence Vermeire, rue Lafontaine, 9. — Florimond Deweygeleire, rue de l'Alma. — Jules Devylerre, rue Saint-Antoine. Léa Debergue, rue de Leuze. — Georges Caemerbeke, Grande-Rue. — Désiré Lerisson, rue du Pile. — Maurice Dubois, Hôtel-Dieu. — *Mariages.* — Carlos Maes, 26 ans, menuisier, boulevard Gambetta, et Marie Berte, 27 ans, piqurière, rue Malplaquet, 13. — Oscar Delvarre, 21 ans, employé de commerce, rue de Choiseul, et Léonie Desreumaux, 16 ans, dévideuse, rue Jacquart. — Alexandre Bayart, 24 ans, homme d'équipe, rue de l'avocat, 14, et Blanche Castelain, 20 ans, piqurière, rue de l'Avocat, 34. — Bernard Houzet, 25 ans, chaudronnier, rue du Moulin, et Eléonore Lecomte, 24 ans, tisserande, rue du Moulin. — François Houzet, 46 ans, chaudronnier, boulevard de Beaurepaire, et Marguerite Defossez 50 ans, rue d'Alger. — Pierre Vandaele, 25 ans, cordonnier, rue de la Vigne, 59, et Rosalie Hulstaart, 22 ans, lessiveuse, rue de la Vigne. — *Déclarations de décès du 3 novembre.* — Eugène Denollet, 13 jours, rue Larochefoucauld. — Auguste Guiot, 44 ans, rue de Denain. — Léon Franck, 1 an, rue Boucher de Perthes 23. — Joseph Devos, 1 an, rue du Nouveau-Monde. — Madeleine Remmerique, 1 mois, rue Turgot, 144. — Eugénie Gerste, 54 ans, Hôtel-Dieu. — Marie Dessauvages, 73 ans, rue Blanchemaille. — Nathalie Dekimpe, 53 ans, quai de Gravelines. — Joséphine Corriaux, 20 ans, rue Sainte-Thérèse, 57

TOURCOING. — *Déclarations de naissances du 1er au 3 novembre* — Gérard Desmet, aux Orions. — Henri Pycke au Brun-Pain. — Marie Stoeux, à la Marlière. — Jules Douart, rue de Menin. — Alexandre Duforest, rue de la Folie. — Charles Deghouy, au Blanc-Seau. — Hermance rue du Chêne-Houpline. — Dalila Carré, rue de Gand. — Julie Seynhaeve, rue de Gand. — Louis Fremaul, rue des Piats. — Edouard Bouche, rue de la Blanche Porte. — Victor Petit, rue des Phalempins. — Madeleine Delplanque, rue de la Latte. — Henri Castelain, rue du Chêne-Houpline. — Georges Leman, rue de la Latte. — Léon Hespel, rue de Paris. — Gustave Verack, aux Orions. — Remi Vangard,

MARCHÉS A TERME

Cours du 4 Novembre 1890

LAINES PEIGNÉES

MOIS de LIVRAISON	ROUBAIX-TOURCOING — Peignés de La Plata et de l'Uruguay — TYPE BF		TYPE 1 QUAL. A FABRIQUE		TYPE 2 QUALITÉ COURANTE		Peignés d'Australie — TYPE A Q. COUR. A CHAINE		TYPE B Q. B. M. A TRAME		TYPE C Q. SEC. A TRAME		TYPE A B QUAL. Pr CEINTURE		ANVERS (par voie télégraphique) — Peignés Buenos-Ayres — Belge T		Allemands B		Allemands M	
	Cote précéd	Cote dujour	Cote précéd	Cote dujour	Cote précéd	Cote dujour	Cote précéd	Cote dujour	Cote précéd	Cote dujour	Cote précéd	Cote dujour	Cote précéd	Cote dujour	Cote précéd	Cote dujour	Cote précéd	Cote dujour	Cote précéd	Cote dujour
Janvier......	5.70	5.70	5.90	....	5.75	5.75	....	....	....	....	....	....	....	....	5.625	5.575	5.625	5.55	....	....
Février......	5.70	5.70	5.75	5.70	....	....	....	....	....	....	....	....	....	....	5.55	5.525	5.55	5.525	....	....
Mars......	5.50	....	5.725	5.70	....	....	....	....	....	....	....	....	....	....	5.55	5.525	5.525	5.50	....	....
Avril......	5.625	5.50	5.70	5.70	....	....	....	....	....	....	....	....	....	....	....	....	5.50	5.50	....	....
Mai......	5.625	5.50	5.70	....	....	....	....	....	....	....	....	....	....	....	....	....	5.50	5.50	....	....
Juin......	....	....	5.70	....	....	....	....	....	....	....	....	....	....	....	....	....	5.50	5.50	....	....
Juillet......	....	....	....	....	....	....	....	....	....	....	....	....	....	....	....	....	5.50	5.50	....	....
Août......	....	....	....	....	....	....	....	....	....	....	....	....	....	....	....	....	5.50	5.50	....	....
Septembre......	....	....	....	....	....	....	....	....	....	....	....	....	....	....	....	....	....	....	....	....
Octobre......	....	....	....	....	....	....	....	....	....	....	....	....	....	....	....	....	....	....	....	....
Novembre......	5.725	....	6.575	6.55	5.80	....	6.475	6.40	....	....	....	....	....	....	5.80	5.75	5.80	5.75	5.90	5.85
Décembre......	5.725	5.725	6.175	6.15	5.80	5.80	6.50	6.40	....	....	....	....	....	....	5.75	5.675	5.75	5.675	5.90	5.85

LAINES PEIGNÉES — LAINES BRUTES

MOIS de LIVRAISON	LEIPZIG (par voie télégraphique) — TYPE B Buenos-Ayres B d'Anvers		TYPE C Buenos-Ayres M d'Anvers		REIMS (par voie télégraphique) — Peignés de la Plata et de l'Uruguay — TYPE 1 Qual. fabrique		TYPE 2 Qual. courante		TYPE SUPRA irréductible		Peignés d'Australie — TYPE A Qual. courante à chaine		TYPE B Qual. b. moyenne à trame		TYPE C Qual. seconde à trame		LE HAVRE par télégraphe — B.-Ayres Prima b. cour. 36 0/0		ANVERS par télégraphe — B.-Ayres Prima courante 34 0/0	
	Cote précéd MARCKS	Cote dujour MARCKS	Cote précéd MARCKS	Cote dujour MARCKS	Cote précéd	Cote dujour	Cote précéd	Cote dujour	Cote précéd	Cote dujour	Cote précéd	Cote dujour	Cote précéd	Cote dujour	Cote précéd	Cote dujour	Cote précéd	Cote dujour	Cote précéd	Cote dujour
Janvier...	4.55	4.50	....	....	....	....	....	....	....	....	6.2.	....	5.95	....	....	....	1.69	1.69	....	....
Février...	4.50	4.45	....	....	....	....	....	....	....	....	6.20	....	5.90	....	....	....	1.68	1.68	....	....
Mars......	4.45	4.425	....	....	....	....	....	....	....	....	6.20	....	5.85	....	....	....	1.67	1.67	....	....
Avril......	4.425	4.40	....	....	....	....	....	....	....	....	6.20	....	5.85	....	....	....	1.67	1.67	....	....
Mai......	4.40	4.40	....	....	....	....	....	....	....	....	6.15	....	5.80	....	....	....	1.67	1.67	....	....
Juin......	4.40	4.40	....	....	....	....	....	....	....	....	....	....	5.80	....	....	....	1.67	1.67	....	....
Juillet......	4.40	4.40	....	....	....	....	....	....	....	....	....	....	5.75	....	....	....	1.67	1.67	....	....
Août......	....	....	....	....	....	....	....	....	....	....	....	....	....	....	....	....	1.67	1.67	....	....
Septembre.	....	....	....	....	....	....	....	....	....	....	....	....	....	....	....	....	1.67	1.67	....	....
Octobre......	....	....	....	....	....	....	....	....	....	....	....	....	....	....	....	....	....	....	....	....
Novembre...	4.675	4.60	....	....	....	....	....	....	....	....	6.37	....	6.175	....	....	....	1.775	1.775	....	....
Décembre..	4.65	4.575	....	....	....	....	....	....	....	....	6.35	....	6.125	....	....	....	1.745	1.745	....	....

FEUILLETON DU 5 NOVEMBRE 1890. — 2

MER BLEUE

par Pierre MAËL

PREMIÈRE PARTIE

I

Simonne lut sans doute l'amical sentiment qui paralysait sa cousine,

— Vous n'osez pas ? Moi aussi, j'hésite un peu. N'importe. Ce sera moi qui donnerai l'exemple. Allons ! je commence, c'est convenu, et *tu* m'imiteras, *dis*, Germaine ?

Son visage si blanc s'était coloré d'un vif incarnat. Elle avait tremblé et baissé les yeux, en murmurant très doucement sa phrase.

— Ah ! chère petite, — répondit l'aînée en appuyant longuement ses lèvres sur le front pur, au travers des longues mèches noires, — qui ne voudrait t'aimer, qui ne voudrait t'assurer tous les bonheurs en ce monde? Tu vois que je vais suivre l'exemple, et je te jure qu'à l'avenir, en toutes choses, c'est toi qui seras mon modèle. Voyons ! y a-t-il autre chose qui puisse te faire plaisir ?

— Non, — dit l'enfant, réconfortée par ces paroles. Ne viens-tu pas de me donner une joie sans bornes ? Tu es ma sœur, à présent, Germaine. Je pourrai tout te dire, tout te confier, tout, tout, même ce qui m'oppresse quelquefois le cœur.

— Oui, petite sœur, oui, tout, tout. J'ai souffert déjà, je sais un peu le secret des consolations.

Simonne leva sur elle un indéfinissable regard.

— Nous parlerons de *lui* quelquefois, si tu le permets, — murmura-t-elle en rougissant de rechef. — Si tu le connaissais...!

— Je n'ai pas besoin de le connaître, — répliqua Germaine en souriant. — Puisque tu l'aimes, il doit être bon, il doit être brave, il doit être beau

— Oh ! c'est cela même. Très brave, très beau !

Ses yeux rayonnèrent d'une flamme intense qui s'éteignit graduellement.

Un nouveau soupir gonfla cette poitrine faible, et l'enfant dit avec effort :

— Mais, voilà ! Il y a des moments où il me semble qu'il ne m'aime pas.

— Soupçon d'amour! Alors, c'est qu'il t'adore.

— Merci ! — s'écria la petite créature ranimée. — Tu as dit vrai, tout à l'heure; tu as le secret des consolations, ma Germaine. Oh ! que je t'aime pour ce mot-là ! Que je t'aime ! Encore plus que tout à l'heure.

Elle fit un pas en avant.

— Viens, marchons un peu. J'ai toujours froid. Et nous sommes au mois de mai. Et l'on dit que c'est là votre printemps de France, et que Nice est le plus chaud de vos climats ! Oh ! l'Inde ! l'Inde, mon pays ! Pourquoi ces médecins ont-ils dit qu'il me fallait une terre moins brûlante ? Pourquoi ont-ils inventé que le soleil me tuait?

Elle tendait à l'astre étincelant ses petites mains diaphanes.

Alors seulement Germaine s'aperçut de la fragilité de cette enveloppe terrestre qu'animait le souffle d'un ange. Bien qu'elle eût dix-huit ans passés. Simonne en marquait quinze au plus. Ses formes menues et délicates la rendaient presque aérienne, et la comparaison dont elle s'était elle-même servie se justifiait à la lettre. Un invisible lien l'enchaînait seul au monde, et, à la voir passer, vêtue de blanc, sous l'ombre des arbres ou dans les rayons du soleil, on se surprenait à chercher les ailes qui devaient soutenir sa démarche de sylphe.

Elle entraîna sa compagne hors de la charmille, et se mit à descendre avec elle la pente douce qui surplombait la mer.

La nappe bleue, limpide et sans rides, s'aplanissait sous leurs pieds. Des quartiers de roches éboulés surgissaient prolongeant le cap, blocs oubliés par la nature qui avait posé là ces fondations plutoniennes. A l'entour, les hauts fonds verdissaient l'eau par plaques, et dans l'ombre des arrêtes, où venaient battre les flots courts, celle-ci prenait les clartés du cristal.

A vingt mètres au-dessous de leurs pieds, les deux jeunes filles pouvaient voir se balancer un joli yacht de plaisance. Il dormait là, à l'ancre, sous ses voiles carguées, élégant et coquet, taillé pour les courses rapides et les vives envolées. Sa coque vernie et luisante, sa main courante en nickel étincelant, ses cuivres frottés et polis avec soin, attestaient que la légère embarcation était faite pour promener sur la surface tranquille d'aristocratiques voyageurs, non pour courir les hasards des tempêtes.

— Tiens, — dit vivement Simonne; — regarde mon bateau, Germaine. N'est-ce pas qu'il est joli ? C'est un cotre, tu vois ? N'est-ce pas qu'il a été construit avec goût.

— C'est ravissant, — répondit la cousine.

— C'est *lui* qui en a tracé le plan, pour me faire plaisir. Aussi, je ne suis jamais si heureuse que lorsque je m'embarque sur mon yacht. Il me semble qu'*il* y a laissé sa pensée, qu'*il* y est présent, qu'*il* m'accompagne dans mes courses. Veux-tu que nous fassions un tour sur l'eau? Ce serait si agréable !

— Si cela peut te plaire, Simonne, j'en serai ravie.

— Alors, attends. Il suffit d'appeler le marin que mon tuteur a engagé.

Elle descendit encore quelques pas sur le talus gazonné, et s'approcha d'une sorte de potence dressée à quelques mètres et qui supportait une cloche. Sa main fit résonner le bronze, qui rendit un son velouté.

A cet appel, un homme sortit d'une façon de hutte construite tout au bas de la côte. Il souleva le bonnet de laine grise qui lui couvrait la tête, et demanda :

— C'est vous, mam'zelle, qui m'avez appelé ?

Simonne salua gentiment de la main et répondit :

— Oui, c'est moi. Giuseppe. Pouvons-nous embarquer, ma cousine et moi ?

— Tout de suite, si vous voulez, — acquiesça le matelot, avec un accent niçard très prononcé.

Les deux jeunes filles s'engagèrent sur un escalier rustique taillé dans le roc du promontoire. La seconde d'après, elles étaient au bord de l'eau.

— Mais, — demanda Germaine, un peu embarrassée, — comment allons-nous faire pour rejoindre le bateau ? Il n'y a point de passerelle.

— Oh ! ça n'empêche pas, — plaisanta Simonne ; — Giuseppe est là. C'est lui qui va nous transborder. Tu vas voir comme c'est amusant.

Ce disant, la jeune fille s'abandonna en toute confiance au batelier.

Celui-ci, robuste pêcheur de la côte, brave homme d'ailleurs, eut tôt fait d'emporter sur son bras la frêle promeneuse. Puis, les jambes nues et plongées dans l'eau, il alla la déposer à l'arrière du petit yacht.

Germaine ne fut pas sans éprouver quelque crainte et quelque hésitation devant ce mode de locomotion, auquel elle n'était pas faite.

— N'aie pas peur ! — lui cria Simonne, déjà étendue sur une chaise longue en rotin, installée dans la chambre, sous la tente en kiosque du cotre.

La jeune fille n'hésita pas et se laissa enlever à son tour par le batelier.

Quand celui-ci eut pris place, lui aussi, dans l'embarcation, il demanda respectueusement à Simonne :

— Où faut-il vous conduire, mam'zelle ? Que préférez-vous ?

— Je ne préfère rien, — répondit gaiement la jeune fille, — Où vous voudrez, Giuseppe.

— Voulez-vous que je vous mène à Villefranche ?

— Oui, si vous voulez. Au reste, ma cousine n'a rien vu du paysage.

Le patron du yacht donna de la toile à la nacelle, qui, tout aussitôt, prenant les premiers souffles légers de la terre, fit un bond sur la surface alanguie de la mer et fila droit vers la rade préférée de l'escadre de la Méditerranée.

A l'arrière, Germaine et Simonne devisaient.

Les sujets étaient d'un ordre plus grave et plus élevé.

Germaine avait, par réciprocité; enveloppé de son étreinte sa frileuse cousine.

— Voyons, ma chère Simonne, quoique tu m'aies interdit de t'en parler, laisse-moi te demander comment tu as fait pour te souvenir de nous.

L'enfant eut un beau sourire qui parut descendre sur son front, dans ses yeux, sur ses lèvres, des profondeurs du ciel. Elle murmura doucement :

— Comment j'ai fait ? Mais c'est bien simple, ma Germaine. Ça date de l'Inde. Figure-toi que, lorsque notre voyage fut décidé, milord Raham-Sing...

— Qu'est-ce que milord Raham-Sing ? — demanda Germaine avec curiosité.

— C'est juste. Tu ne le connais pas encore. Tu le verras à dîner, ce soir. Raham-Sing, c'est mon tuteur, mon oncle, le beau frère de mon grand-père, qui m'a adoptée en quelque sorte. Nous l'appelons Milord, à l'anglaise, parce que c'est le titre que les Anglais lui donnent. Il est Indien. C'était un prince chez les Sikhs, et il a connu mon grand-père, un général français qui était au service de Runjeet-Sing, dans le Pendjah. Je te raconterai son histoire une autre fois.

Donc, pour en revenir à la question, Raham-Sing me dit un jour :

— Petite Simonne, ne pleure pas d'aller en France. Je sais qu'il y a là, là-bas, des parents à toi, une famille. Tu les feras venir près de toi, et nous tâcherons, en les rendant heureux, qu'ils te rendent heureuse à ton tour. — Tu vois, ma Germaine, que l'idée première n'est pas venue de moi. C'est qu'il est si bon, le nawâb !

— De quel nabab parles tu ? — demanda encore Germaine.

Simonne se mit à rire de bon cœur.

— C'est vrai, je te raconte toutes ces choses comme si tu étais au courant. Le nawâb, mais il n'y en a qu'un pour moi, c'est le même que mon tuteur, Raham-Sing, nawâb d'Aminabad, que les Anglais ont dépouillé de ses Etats, mais auquel ils servent une rente de dix millions en équivalence.

— Dix millions ! — se récria la Française, en ouvrant de grands yeux.

— Sans doute. Est-ce que c'est trop, pour un prince? — Moi je ne suis pas aussi riche que cela. Mon père et ma mère sont morts très jeunes. Mais mon grand-père, celui qui avait été général avec Allard, Avitabile et Ventura, avait laissé une assez jolie fortune : une douzaine de millions, je crois, J'ai deux lacs et demi de roupies de rente. Dans l'Inde, ce n'est pas grand'chose.

Elle disait ces choses, elle énumérait ces chiffres énormes avec une placidité, une indifférence qui ne cessaient de stupéfier la pauvre Germaine.

On pouvait donc être aussi riche que cela sans en tenir compte ?

Distraite, elle entendait à peine le babil de la charmante enfant qui se reposait dans ses bras et qui, maintenant réchauffée, se laissait, tout en parlant, gagner par le sommeil, bercée par le son de sa propre voix.

— Oui, c'est comme cela que ça s'est fait. Et, alors, tu comprends, Germaine, je n'ai plus pensé qu'à cela, et sitôt arrivée en France, je me suis mise en quête de découvrir l'adresse de Mme du Méal, veuve du capitaine de vaisseau Jean du Méal, On a fini par nous la donner au ministère de la marine, et c'est ainsi que... tu es... devenue... ma sœur.

(A suivre)

PIERRE MAËL.